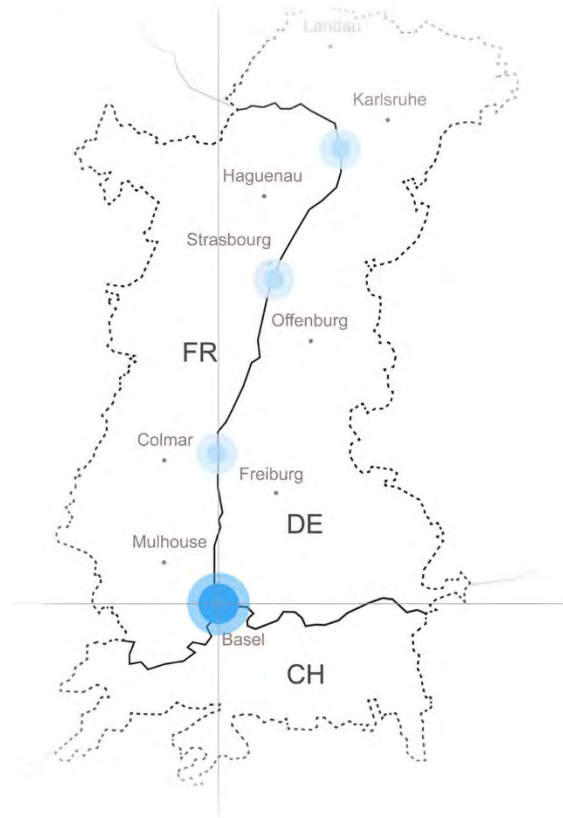


INFOBEST



PALMRAIN



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022



Sommaire

Le mot du président	5
Les demandes.....	6
Toujours plus de questions liées aux assurances et prestations sociales	8
Les usager·e·s et les pays concernés	8
Les questions.....	10
Le site internet.....	14
Le télétravail transfrontalier dans la région du Rhin supérieur.....	18
INFOBEST PALMRAIN, un lieu de rencontre pour parler des enjeux transfrontaliers	20
Les ambassadeurs de Suisse en France et en Allemagne en visite à INFOBEST PALMRAIN.....	21
L'avis des usager·e·s.....	22
Travail de communication d'INFOBEST PALMRAIN.....	23
Le réseau INFOBEST développe le projet de Maison service Rhin supérieur.....	25
Les partenaires cofinanceurs en 2022.....	26
L'équipe des permanent·e·s en 2022.....	26
Mentions légales.....	28

Le mot du président

Mesdames, Messieurs,

Cette année encore, INFOBEST PALMRAIN a montré qu'elle est une instance trinationale indispensable dans notre bassin de vie, aussi bien pour les citoyens que pour les entreprises et les administrations.

Son positionnement neutre et objectif au cœur des sujets souvent brûlants de l'actualité transfrontalière en fait l'interlocutrice incontournable de tous les acteurs de notre région. En 2022, l'équipe de l'instance a ainsi fourni à ses usagers une information indispensable et vérifiée sur des problématiques telles que la sécurité sociale et l'imposition des salaires en cas de pluriactivité, le Kurzarbeitergeld en Allemagne ou encore les conséquences liées à la crise sanitaire du Covid-19.

Mais son travail ne se limite pas aux sujets qui font l'actualité : les usagers viennent également y trouver des informations sur des thématiques aussi diverses que les formalités de déménagement, la fiscalité ou l'assurance maladie, que leur demande concerne l'Allemagne, la Suisse ou la France. Jouant à plein son rôle d'information et d'accompagnement des usagers, INFOBEST PALMRAIN a reçu cette année 5 342 demandes, traitées rapidement et de manière individualisée (cf. p. 6).

Par ailleurs, durant l'année 2022, les permanents présents de l'instance ont eu l'opportunité d'accueillir quelques rencontres de plusieurs délégations allemandes et suisses venues s'informer ou échanger autour des enjeux qui animent notre région trinationale (cf. p. 20).

Le travail en réseau des 4 INFOBESTs a également tenu une part importante de l'activité durant l'année écoulée. De nombreuses réunions ont ainsi eu lieu, pour décider de l'actualisation du site internet commun ou suivre le projet Maison de Services Rhin supérieur qui vise à renforcer les activités du réseau INFOBEST (cf. p. 25).

Face aux défis posés à la coopération transfrontalière par des conjonctures sanitaire et économique difficiles et les tentations du repli sur soi, INFOBEST PALMRAIN est plus que jamais la réponse concrète aux obstacles rencontrés au quotidien dans notre région trinationale. Les interrogations restent nombreuses : c'est ensemble que nous devons trouver des solutions au bénéfice des habitants des trois pays.

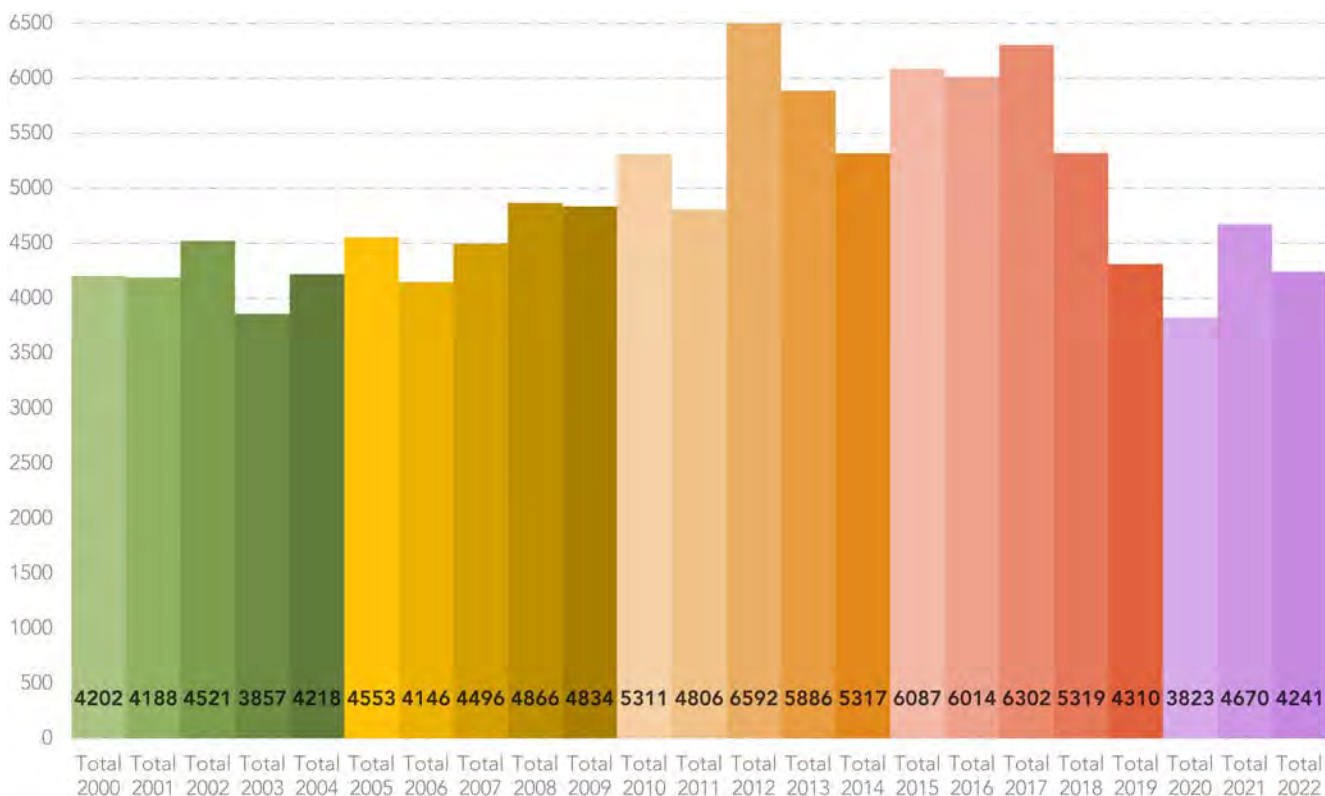


A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Daniel Adrian', written in a cursive style.

Daniel Adrian

*Maire de Landser, Conseiller d'Alsace,
Président d'INFOBEST PALMRAIN*

Les demandes



△ Nombre annuel d'usager·e·s depuis 2000

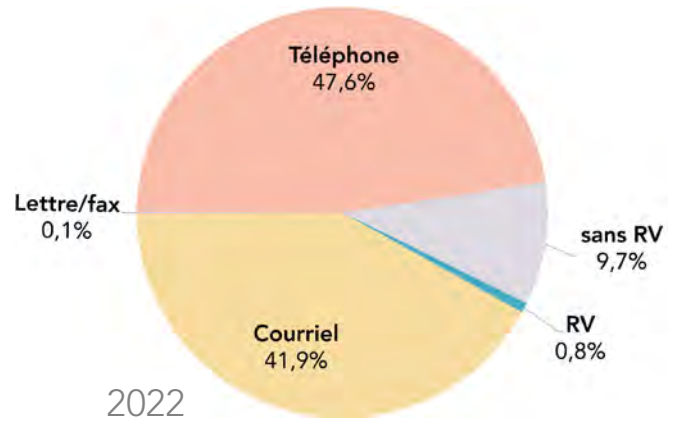
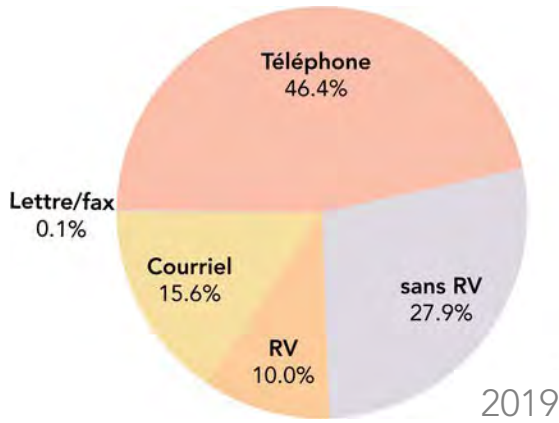
5 342 demandes distinctes émanant de 4 241 usager·e·s ont été comptabilisées en 2022. Ces valeurs sont parfaitement dans la moyenne des dernières années et, surtout, à la limite de ce qui est réalisable au vu de la composition de l'équipe des conseiller·e·s.

En effet, le nombre de demandes "simples" a diminué nettement au fil des années, du fait de l'augmentation des informations disponibles sur les sites institutionnels et, dans une moindre mesure, de la réduction des horaires d'ouverture de l'instance, qui incite certaines personnes à faire des recherches par elles-mêmes.

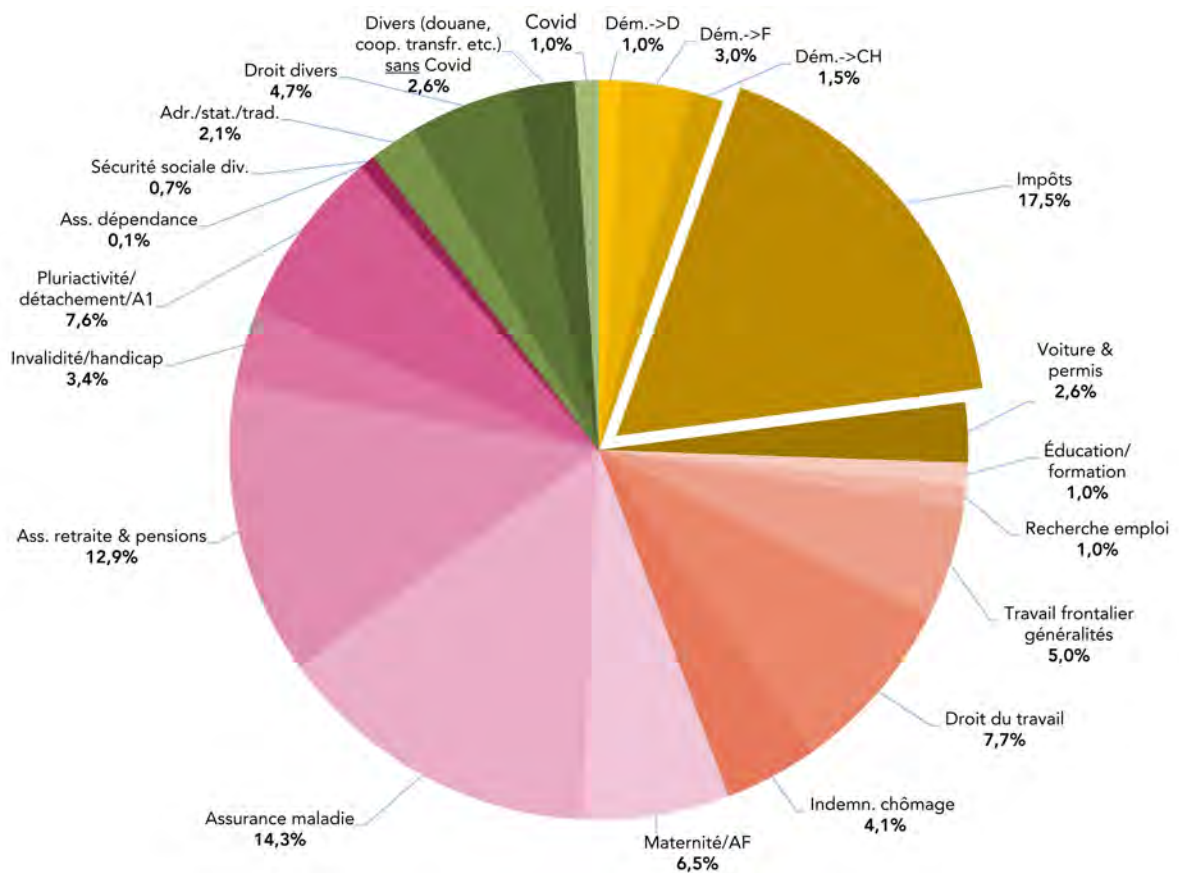
Parallèlement, le nombre de demandes complexes, pour lesquelles les réponses n'existent pas en ligne, ne cesse d'augmenter.

Par ailleurs, les statistiques ne reflètent pas les innombrables courriels imprécis ou approximatifs nécessitant souvent plusieurs demandes de compléments ou vérifications avant de pouvoir être traités. L'équipe d'INFOBEST PALMRAIN n'enregistre dans ces cas qu'une seule question, lorsqu'elle dispose de tous les éléments.

À noter que malgré la réouverture de l'instance au public sans rendez-vous en 2022, la proportion de demandes écrites reste supérieure à 40 % (contre un peu plus de 15 % avant la pandémie de Covid-19).



△ Support des demandes en 2019 et en 2022 △



△ Répartition des thématiques des 5 342 demandes traitées en 2022

Toujours plus de questions liées aux assurances et prestations sociales

Des demandes concernant les mesures et réglementation en rapport avec la pandémie de Covid-19 ont, bien sûr, encore été enregistrées, surtout en début d'année. Mais elles ne représentent que 1 % du total, contre plus de 23 % en 2021. Les thématiques traitées reflètent de prime abord un "retour à la normale", puisque les demandes liées aux assurances et prestations sociales sont largement majoritaires et font à présent l'objet de près de la moitié de toutes les réponses fournies.

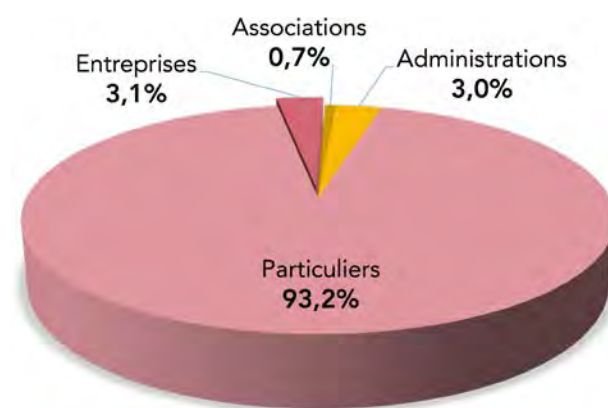
Une analyse plus fine révèle une augmentation des questions concernant les retraites et pensions (13 % du total, contre 10,7 % en 2021). Une très large proportion de ces demandes reste motivée par la défaillance de l'assurance retraite française et en particulier les difficultés pour faire intégrer dans le relevé de carrière français les périodes de cotisation dans le pays voisin. L'instance généraliste ne peut pas remplacer ce service, mais les usager·e·s en espèrent néanmoins une solution. La problématique est générale au sein du réseau des INFOBESTs puisqu'en 2022 la rubrique "pension" y comptait pour 27 % de toutes les demandes – avec cependant de très fortes disparités, puisque selon les instances la proportion varie de 13 % à 43 % !

Au Palmrain, l'assurance maladie reste cependant la composante principale de la thématique, avec 14,3 % de toutes les demandes (11,5 % en moyenne au sein du réseau). Le droit d'option offert aux frontalier·e·s en Suisse explique, bien sûr, cette spécificité.

Mais l'élément le plus marquant est sans conteste la nouvelle hausse du nombre de demandes concernant la pluriactivité et/ou le télétravail transfrontalier (cf. article p. 18). Elles représentaient 7,6 % des questions traitées en 2022, contre 6,7 % en 2021 (hors demandes "Covid") et 4,8 % en 2020. Ces demandes, souvent complexes, constituent toujours une particularité notoire de l'instance trinationale, puisque la part des demandes "pluriactivité" n'est que de 0,7 % à Pamina, 1,1 % à Vogelgrun et 3,8 % à Kehl.

Les usager·e·s et les pays concernés

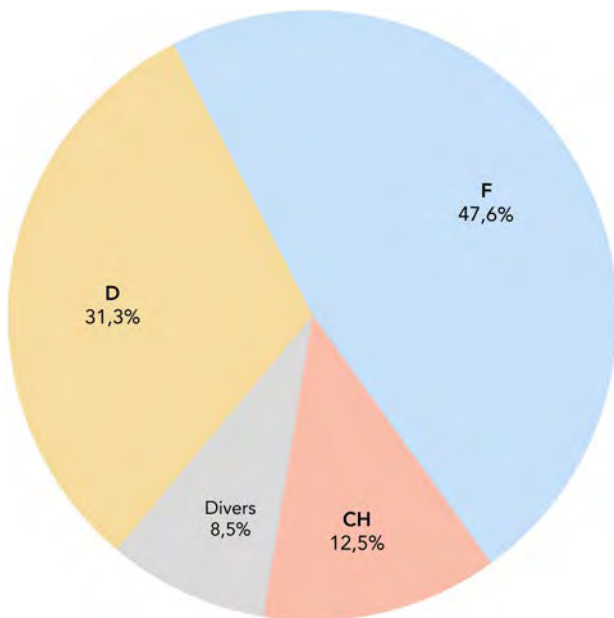
La part des entreprises parmi les usager·e·s servi·e·s a logiquement baissé en 2022 (3,1 %) par rapport à 2021 (4,9 %) et 2020 (4,3 %), avec la disparition progressive des réglementations "Covid" impactant les flux transfrontaliers. En corrélation directe avec le nombre de demandes "pluriactivité", elle reste cependant deux fois plus importante que la moyenne constatée au sein du réseau des INFOBESTs.



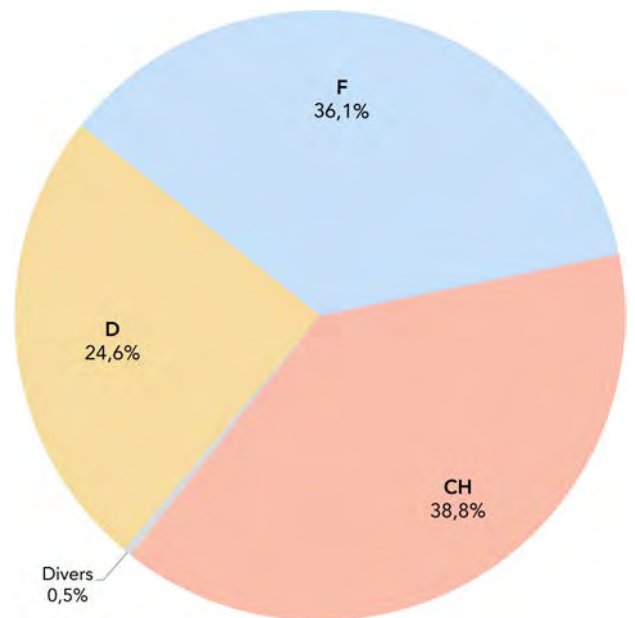
△ Typologie des 4 241 usager·e·s servi·e·s en 2022

La répartition des usager·e·s par nationalité est similaire aux années précédant la pandémie, avec une majorité de Français·e·s travaillant souvent dans le pays voisin mais n'en maîtrisant pas toujours parfaitement la langue. La proportion de ressortissant·e·s d'autres États que la France, l'Allemagne et la Suisse est particulièrement forte (8,5 %) en comparaison avec la moyenne au sein du réseau des INFOBESTs (4,8 %), notamment en raison de l'attractivité de la métropole bâloise.

Sans surprise, après la parenthèse de la période "Covid", les demandes traitées par l'équipe trinationale concernent à nouveau majoritairement la Suisse, principal pays d'emploi des usager·e·s de l'instance (avant l'Allemagne). La France étant une "terre d'immigration" depuis les deux pays voisins, et en même temps celui des trois pays où les services publics sont le plus difficile à contacter, elle se situe logiquement en deuxième position des pays concernés par les demandes.



△ Nationalité des usager·e·s en 2022



△ Pays concernés par les demandes en 2022



Les questions

Pour permettre à chacun-e d'appréhender la diversité des questions traitées au quotidien par l'équipe, voici quelques exemples de demandes qui nous ont été adressées en 2022 :

« Wir bräuchten dringend Hilfe. Wir (ganze Familie) wurden in Deutschland mittels PCR positiv getestet. Deutschland stellt uns als Grenzgänger (Wohnort Frankreich, Arbeit Deutschland) keine Quarantänebescheinigung aus. Wir wissen gar nicht, wo wir uns in Frankreich melden müssen, um sowas zu bekommen. Vielleicht können Sie uns helfen? »

« Mon fils de 22 ans vient de finir ses études. Il aimerait créer son entreprise (création de vêtements). Mais également au début pour avoir un revenu prendre un travail en Suisse. Cela est-il possible de combiner le statut auto entrepreneur en France et un job en Suisse? ou a t-il plutôt intérêt à créer son entreprise en Suisse? »

« Ich lebe als Deutsche seit nunmehr 11 Jahren in Frankreich und arbeite in der Schweiz. Dieses Jahr hab ich im Elsass ein Haus gekauft und mein Lebenspartner aus Deutschland (arbeitet ebenfalls in der Schweiz) ist zu mir ins Elsass gezogen. Für die Steuererklärung brauchen wir nun für 2022 dringend einen Steuerberater damit nichts schief geht. Hätten Sie jemanden? Machen Sie das direkt? »

« Mon mari et moi souhaitons avoir un rdv pour éclaircir plusieurs points de droits étant donné que notre situation est assez complexe. Les brochures ne suffisent pas à répondre à nos questionnements. Voici un résumé afin que vous puissiez nous diriger vers la personne qui pourra le mieux nous renseigner.

Je suis de nationalité française, mon mari de nationalité du Liechtenstein. Nous résidons en France (Saint Louis), nous sommes mariés depuis plus de 10 ans et avons un enfant.

Je travaille en France. Mon mari a travaillé en Suisse une douzaine d'années. Il est assuré à la Lamal et a aussi une carte vitale. Il est en arrêt maladie depuis plus d'un an, son employeur l'a rapidement licencié comme il en a le droit en suisse. C'est son assurance suisse qui prend en charge depuis, mais cela va s'arrêter en fin d'année. Il n'est pas à pôle emploi puisqu'il est pour l'instant pris en charge par son assurance suisse (et non pas demandeur d'emploi mais en arrêt). De plus, il y a une possibilité que nous déménagions ailleurs en France.

Nous avons des questions concernant :

- Quel droit à la sécu quand mon mari n'aura plus de droits en suisse ?
- Quelle transition possible avec pôle emploi ? Peut-il faire valoir des droits même après une si longue pause ? Au-delà de l'aspect financier, il pourrait peut-être aussi bénéficier d'un accompagnement (création d'activité...)?

Nous vous remercions de nous proposer un rdv. J'aimerais bien être présente, et serait disponible le mercredi en journée, sinon le vendredi après 17.15. »

« Ich trete demnächst eine Arbeitsstelle in Deutschland an und möchte mich gerne bei Ihnen erkundigen, was das für meine französische Krankenversicherung bedeutet (ich wohne in Frankreich). Ich habe den Status ALD und bekomme eine recht teure Behandlung - kann ich trotzdem weiter in Frankreich krankenversichert sein? »

« J'ai suivi vos recommandations et entrepris la démarche sur le site ANTS en vue d'échanger mon permis de conduire allemand contre un permis français. Ma demande a été prise en charge. Pour ce, je vous remercie beaucoup pour vos informations passées. »

Je suis devant un nouveau problème et j'espère que vous allez pouvoir m'aider. Mon permis allemand datant de 1982 est de classe 3. Ceci correspond à quelle classe en France? L'équivalence française est demandée pour le contrôle médical que je dois passer prochainement. »

« Wir wohnen seit über zwei Jahren in Blotzheim und bauen dort auch unser Eigenheim. »

Nun ist im Juli 2021 unser zweites Kind zur Welt gekommen. Seit ich ihre Geburtsurkunde aus der Schweiz erhalten habe, habe ich umgehend bei unserer zuständigen CAF die Attestations de non paiement verlangt. Nach mehrmaligem anschreiben und kontaktieren, sei es über mein espace en ligne oder auf dem Postweg, haben wir bis heute nichts erhalten. Wir benötigen diese dringend, damit wir die Kinderzulagen bei unserem schweizer Arbeitgeber beantragen können. Wissen Sie, was wir sonst noch tun können, damit wir diese attestation de non paiement endlich erhalten? »

« I'm now living and working in Switzerland and thinking about moving to France to live in Saint Louis. Can you please explain how the income taxation would work in that case? How can I calculate my income tax and net salary after tax? Let say my brutto salary in Switzerland is 110k CHF and I(m single, how much would I get netto if I live in France? Would I pay it myself in France from my brutto salary in a monthly installments? Please advice. »

« Si je vous contacte aujourd'hui c'est que ça fait 8 ans que je suis en instance de divorce et que mon ex compagnon fait appel à chaque fois nous avons été jugé le [...] et j'ai demandé à ce qu'il apparaissent dans le jugement la possibilité de faire la demande du pilier Suisse ce qui a été fait aujourd'hui il a de nouveau fait appel pour tout ce qui est financier plus de 2 ans et demi que je ne touche pas la pension alimentaire je ne vous parle pas des kinderzulag que je n'arrive pas à toucher comment puis-je faire pour obtenir la moitié de ce pilier Suisse sachant que j'ai cru comprendre qu'il était en train de faire monter un dossier d'invalidité afin que je ne puisse y prétendre aussi »

[...]

« Je reviens vers vous dans l'affaire visée en marge, en ma qualité de conseil/avocate de Mme [...] »

Je dois régulariser des conclusions d'appel lundi

Celle ci que je viens d'avoir en ligne me dit que je dois faire apparaitre une formulation particulière dans mes écrits pour pouvoir prétendre au second pilier en suisse. Pouvez vous m'éclairer d'urgence sur ce point mes conclusions devant être régularisées lundi dernier délai

Je vous en souhaite bonne réception, et reste dans l'attente de vous lire. »

« Gerne möchte ich anfragen, ob Sie uns Auskunft zu folgendem Anliegen geben können: »

Wir würden gerne einen Mitarbeiter aus Frankreich anstellen, welcher jedoch zu 100% im Home Office tätig sein wird. »

Können Sie uns diesbezüglich beraten, welche Optionen da möglich sind? Insbesondere Welche Pflichten wir als Firma neu hätten. Uns würden auch Informationsblätter, Links sehr weiterhelfen. »

« Mon conjoint et moi même avons notre résidence principale à Bâle. Je suis français avec un titre de séjour en Suisse depuis 2014 et j'ai toujours travaillé en Alsace. Mon conjoint est allemand et naturalisé suisse depuis quelques années et travaille en Suisse.

Depuis quelques semaines, mon travail m'a amené à travailler et vivre à [France, sud]. Mon conjoint reste lui à Bâle.

Nous souhaitons acheter un appartement ensemble à [France, sud] et avons besoin aussi de nous protéger suite à ce futur achat.

Pour nous protéger, je connais les grands principes du PACS ou du mariage en France. Depuis peu il existe aussi un mariage en Suisse pour les personnes de même sexe.

Mes questions :

- pour cet achat, dans quel pays devons nous réaliser un PACS ou un mariage sachant que cette protection concerne essentiellement l'achat de ce bien en commun ? Possibilité d'une retranscription dans l'autre pays ?
- puis je encore avoir ma résidence principale en Suisse étant donné que je vis désormais essentiellement à Marseille pour mon travail ? Quid si nous sommes pacés ou mariés par la suite ?
- avec un mariage en Suisse, devons nous réaliser une déclaration d'impôt en commun ? Sachant qu'aujourd'hui, je paie mes impôts en France étant donné que je travaille pour un service public en France et lui en Suisse car il vit et travaille en Suisse. »

« Ich hab ne Frage zu Scheidung
Wir haben damals in der ch geheiratet, und wohnen seit paar Jahren in St Louis.
Wir wollen uns jetzt scheiden lassen.
Wo machen wir das?
In Frankreich wärs womöglich Kosten günstiger...? Aber ist ch oder Fr zuständig?
Und wissen Sie, wie ich das einleiten kann?
Bräuche wohl ne Anwältin... Oder?
Wo es eine gute Scheidungsanwältin gibt, die in evtl. sogar deutsch spricht? »

« Mein Partner hat eine Stelle in der Schweiz angenommen und ich möchte erfahren, ob es möglich ist, ebenfalls in der Schweiz zu leben, ohne dafür meinen Arbeitgeber zu wechseln.

Konkret stellen sich die Fragen:

1. Darf ich zu 100% von der Schweiz aus (remote aus einem häuslichen Arbeitszimmer) für einen deutschen Arbeitgeber mit Sitz in Hamburg arbeiten?
2. In welchem Land müsste ich Steuern zahlen?
3. Ergeben sich Nachteile/zusätzlicher Aufwand für meinen Arbeitgeber, wenn ich zu 100% aus der Schweiz für ihn arbeite?
4. Wo muss ich krankenversichert sein?
5. In welchem Land wäre ich Sozialversicherungspflichtig, hier auch Rentenversicherung inbegriffen? »

« Ich bin Grenzgänger in die Schweiz. Die guten Erfahrungen mit der Home-Office möchte ich auch zukünftig möglichst viel Home-Office arbeiten, seitens meines Arbeitgebers ist das in Ordnung und geklärt.

Ich habe der Presse entnommen, dass steuerrechtlich nun die alte 60-Tage Regel dauerhaft nicht mehr gilt, und es nunmehr möglich ist im Home-Office zu arbeiten, sofern man 1 Tag pro Woche bzw. 5 Tage pro Monat an den Arbeitsort und zurück begibt.

Ist das so korrekt?

Bezüglich Sozialversicherung hingegen wurde die pandemiebedingte Ausnahmeregelung hingegen nur bis 31.12.2022 verlängert.

Das hieße, danach gilt wieder die 60 Tage Regel?

Demnach müsste ich sowohl in der Schweiz als auch in Deutschland bei der Sozialversicherung anmelden, wenn ich lediglich 2 Tage pro Woche in die Schweiz pendele?

Oder ist hier noch eine ähnliche dauerhafte Regelung analog der steuerrechtlichen zu erwarten? »

« J'ai une question concernant la compatibilité allocation chômage et retraite en Suisse AVS. En effet mon épouse est actuellement en chômage après un licenciement cause maladie et touche son allocation chômage jusqu'à 2026 à l'âge de la retraite vu qu'elle n'a pas assez de trimestre pour avoir le taux plein.

Mes questions

- Faut-il faire la demande de retraite AVS en Suisse pour mon épouse à l'âge de 64 ans ou attendre 2026 à l'âge de 67 ans fin des allocations chômage pour qu'elle touche le taux plein de la retraite en France ?
- L'allocation chômage en France et la retraite en Suisse AVS sont-elles compatibles ? »

« Ich bin 60 Jahre alt und arbeite seit 2022 befristet in Basel-Stadt [...]. Zuvor war ich zweieinhalb Jahre ohne Arbeit, da ich meinen erkrankten Ehemann bis zu seinem Tod versorgt habe und eine Auszeit nahm. Davor habe ich schon [...] Jahre [...] in Basel gearbeitet.

Da ich keine Gewissheit habe, ob ich in meinem Alter nochmals eine längerfristige Stelle finde (und in eine Pensionskasse aufgenommen werde), stellt sich die Frage, ob ich jetzt schon eine PK-Rente beziehen soll. Oder wäre es besser, das Guthaben jetzt oder im Alter von 64 Jahren zu beziehen? Wie wirken sich diese Alternativen steuerlich aus bei Wohnsitz in Deutschland? Ich werde den PK-Ausweis mitbringen, sodass wir das anschauen können.

Bei Bezug von Guthaben: Kann man bei mehreren Freizügigkeitskonten das Geld (wieviel davon?) zu verschiedenen Zeitpunkten beziehen? Oder wäre eine Mischform (Rente und Teilzahlung) günstiger? »

« J'aimerais un rendez-vous le plus rapidement possible avec vous car j'ai travaillé en suisse et je suis père de famille de 4 filles et je ne touche plus d'aide et il y a des papiers que je n'arrive pas à remplir les papiers qu'on m'envoie c'est pour cela que je vous demande de l'aide. »

« Je suis Française, domiciliée en France et ai travaillé en Suisse dans la région bâloise pendant plus de 20 ans. Actuellement au chômage depuis fin février 2022, je concrétise mon projet de création d'entreprise dans le domaine du support/conseil marketing. Mon permis de travail G est valable jusqu'au 31 décembre 2022 mais indique le nom de mon ex-employeur à Bâle ville.

J'ai un certain nombre de questions pour lesquels les sociétés de conseil en France n'ont pas su m'aider :

- Si je me mets à mon compte en France (probablement micro-entreprise dans un premier temps puis ensuite Sarl ou Sas) : ai-je le droit de proposer mes prestations à des entreprises en Suisse pendant 90 jours sans renouveler mon permis G ?
- Dois je ensuite renouveler ensuite mon permis G et le mettre au nom de mon entreprise ? A quelles autorités m'adresser ?
- Peut-on créer une Sarl en Suisse en étant Français et domicilié en France ? Quels sont les avantages, sachant que mes prestations s'adresseront principalement à des entreprises suisses ?
- Avez-vous un modèle de contrat de travail en langue allemande pour du freelance ? »

« We are Non-EU couple and looking for clarity for below situation:

Husband (Myself) - Living, Working in Switzerland with B Permit. My Wife - Living, Working in Germany with German Blue Card
Am in process of Family reunification visa in Switzerland, and we are hopeful she will receive B permit. Could you please provide clarity that she can hold registrations in [CH] and [D] holding Switzerland B permit and German Blue card respectively.

The reason to raise FRV in Switzerland, because she will stay with me during weekends Friday, Saturday and Sunday which leads to living in Switzerland more than 90 days per year. During weekdays she lives and works in [D] (approximately 4 to 5 days per week). »

Le site internet

Le site internet du réseau INFOBEST développé et amélioré

Depuis mi-novembre 2022, une version remaniée du site internet est en ligne. Le réseau INFOBEST souhaite ainsi rendre sa présence sur la toile plus agréable et offrir des formes modernes de diffusion de l'information.

Quelles sont les nouveautés ?

La page d'accueil a vu sa structure révisée. Les thèmes et brochures recherchés par les utilisateurs et utilisatrices peuvent désormais être trouvés de manière plus intuitive grâce à des encadrés spécifiques pour les rubriques "Prestations familiales" et "Publications". De même, les pages thématiques sont plus claires et moins chargées en texte. En effet, à l'aide d'un nouveau menu déroulant, les contenus textuels ne sont désormais visibles que lorsque l'on clique sur le titre correspondant. La nouvelle fonction PDF constitue également une offre de service innovante. En quelques clics, les utilisateurs et utilisatrices du site peuvent générer leur propre

fiche d'information à partir des textes d'information sélectionnés. Parallèlement, le site a été allégé en supprimant des fonctions peu utilisées, comme par exemple la FAQ, et en fusionnant les rubriques "Agenda" et "Actualités".

Réaction à une modification de l'activité d'information et de conseil

Avec ces mesures, le réseau INFOBEST souhaite réagir aux tendances actuelles de l'activité d'information et de conseil transfrontalier. En effet, celle-ci a connu – notamment en raison de la pandémie de Covid-19 – un net déplacement vers le numérique. Outre le conseil par téléphone et par courriel, le site internet bilingue www.infobest.eu est l'une des principales sources d'information aux questions transfrontalières des usager·e·s. Les équipes des INFOBESTs ont désormais répondu à cette tendance en remaniant le site internet sous la houlette d'INFOBEST PALMRAIN.

N'hésitez donc plus à consulter notre site internet pour toute question transfrontalière !

The screenshot shows a webpage titled "Le contrat de travail". On the left, there is a sidebar with the following elements: a language selector set to "Deutsch", a button to "Exporter sous format PDF (0)", a "Retour à « Travail »" button, and an "Accès direct :" section containing links for "Travailler en Suisse", "Le contrat de travail", "Rupture du contrat de travail", "Voies de recours contre le licenciement", and "Informations complémentaires". The main content area includes a red "PDF" button, a paragraph explaining that the contract contains essential information like names and addresses, and a section titled "Le contrat individuel de travail" which details the rights and obligations of employer and employee. Below this, it discusses the duration of the contract, distinguishing between "à durée indéterminée" and "à durée déterminée". At the bottom, there are two expandable sections: "La période d'essai" and "Temps de travail".

△ Capture d'écran de www.infobest.eu

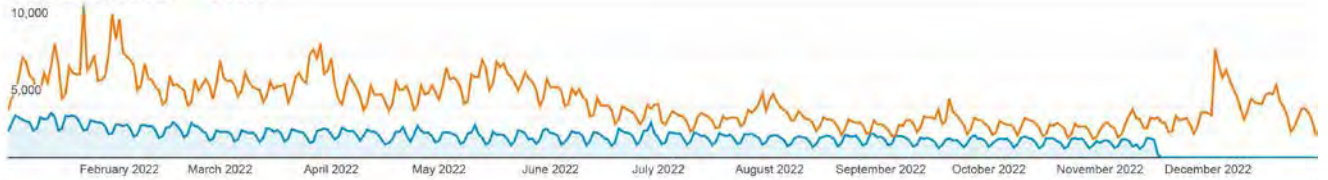
Audience Overview

All Users +0.00% Users

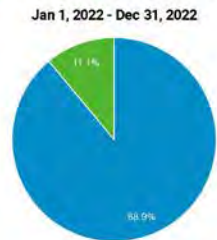
Jan 1, 2022 - Dec 31, 2022
Compare to: Jan 1, 2021 - Dec 31, 2021

Overview

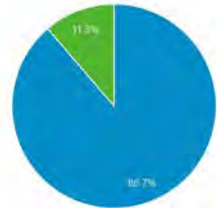
Jan 1, 2022 - Dec 31, 2022: Users
Jan 1, 2021 - Dec 31, 2021: Users



New Visitor Returning Visitor

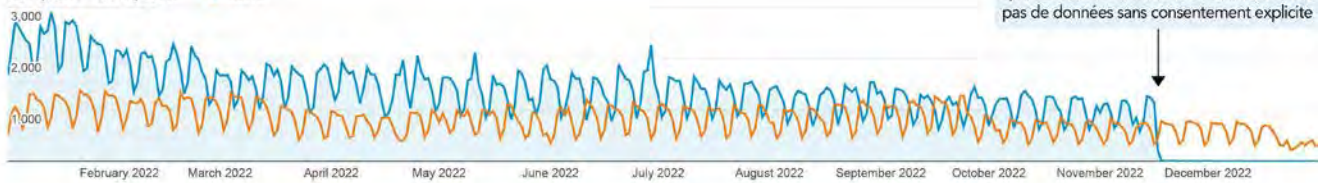


Jan 1, 2021 - Dec 31, 2021



Comme on pouvait s'y attendre, les chiffres d'accès de 2022 montrent un recul marqué par rapport à l'année précédente. Une comparaison avec l'année 2019 montre toutefois que le site enregistre toujours nettement plus de visites qu'avant la pandémie.

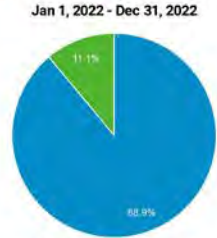
Jan 1, 2022 - Dec 31, 2022: Users
Jan 1, 2019 - Dec 31, 2019: Users



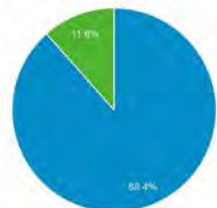
Lancement de la nouvelle version du site qui, conformément au RGPD, ne collecte pas de données sans consentement explicite



New Visitor Returning Visitor



Jan 1, 2019 - Dec 31, 2019



△ Nombre de visites sur www.infobest.eu en 2022 par rapport à 2021 (en haut) et 2019 (en bas)

Sessions

487,447

% of Total: 100.00% (487,447)

Pageviews

727,232

% of Total: 100.00% (727,232)

Count of Sessions	Sessions	Pageviews
1	402,345	585,089
2	47,487	74,778
3	13,699	23,341
4	6,106	10,747
5	3,363	5,899
6	2,066	3,646
7	1,452	2,595
8	1,050	1,803
9-14	3,114	5,399
15-25	1,936	3,101
26-50	1,355	2,265
51-100	861	1,653
101-200	654	1,279
201+	1,959	5,637

△ Répartition en fonction du nombre de sessions en 2022

Sessions

487,447

% of Total: 100.00% (487,447)

Pageviews

727,232

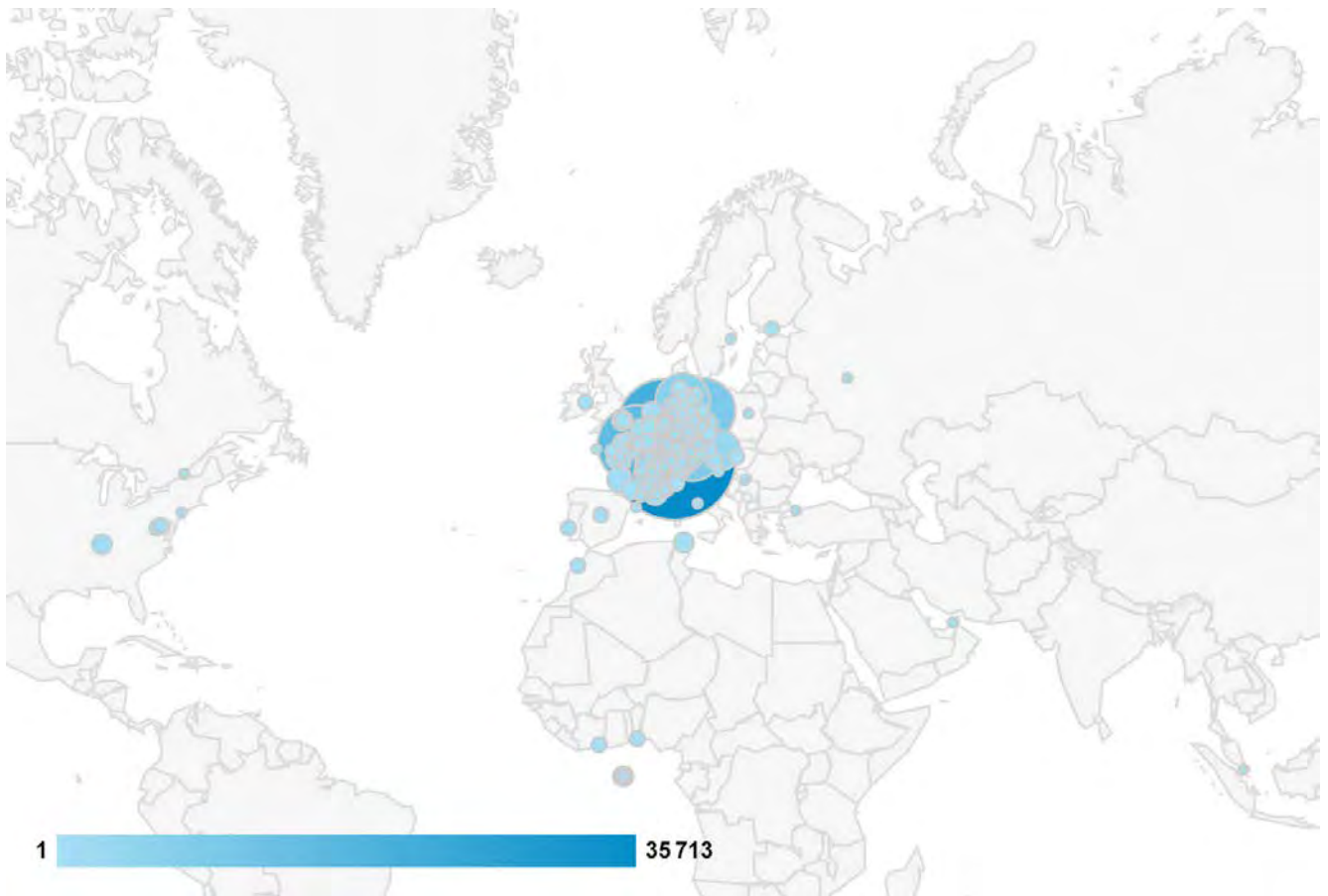
% of Total: 100.00% (727,232)

Session Duration Bucket	Sessions	Pageviews
0-10 seconds	386,509	399,665
11-30 seconds	22,934	51,171
31-60 seconds	15,041	40,796
61-180 seconds	23,966	76,979
181-600 seconds	22,994	85,981
601-1800 seconds	14,534	59,963
1801+ seconds	1,469	12,677

△ Répartition en fonction de la durée des sessions en 2022

Operating System	Users	% Users
1. Windows	128,592	31.55%
2. Android	116,169	28.50%
3. iOS	112,633	27.64%
4. Macintosh	45,910	11.26%
5. Linux	2,992	0.73%
6. (not set)	643	0.16%
7. Chrome OS	579	0.14%
8. BlackBerry	18	0.00%
9. Playstation 4	6	0.00%
10. OS/2	4	0.00%

△ Systèmes d'exploitation en 2022



City	Acquisition		
	Users ↓	New Users	Sessions
	402,381 % of Total: 100.00% (402,381)	402,345 % of Total: 100.04% (402,198)	487,447 % of Total: 100.00% (487,447)
1. (not set)	37,390 (8.64%)	36,169 (8.99%)	43,692 (8.96%)
2. Zurich	35,713 (8.45%)	34,441 (8.56%)	40,757 (8.36%)
3. Cologne	20,249 (4.79%)	19,472 (4.84%)	23,081 (4.74%)
4. Paris	14,840 (3.51%)	14,107 (3.51%)	18,353 (3.77%)
5. Berlin	9,080 (2.15%)	8,984 (2.23%)	10,435 (2.14%)
6. Frankfurt	9,058 (2.14%)	8,417 (2.09%)	10,115 (2.08%)
7. Munich	8,669 (2.05%)	8,411 (2.09%)	9,687 (1.99%)
8. Strasbourg	8,285 (1.96%)	7,662 (1.90%)	10,854 (2.23%)
9. Stuttgart	7,827 (1.85%)	7,375 (1.83%)	9,183 (1.88%)
10. Hamburg	6,191 (1.46%)	5,834 (1.45%)	6,984 (1.43%)
11. Basel	6,170 (1.46%)	5,773 (1.43%)	7,519 (1.54%)
12. Lausanne	5,698 (1.35%)	5,395 (1.34%)	6,244 (1.28%)
13. Geneva	5,561 (1.32%)	5,273 (1.31%)	6,054 (1.24%)
14. Bern	5,061 (1.20%)	4,776 (1.19%)	5,841 (1.20%)
15. Freiburg im Breisgau	3,417 (0.81%)	3,147 (0.78%)	4,429 (0.91%)
16. Vienna	3,213 (0.76%)	3,162 (0.79%)	3,459 (0.71%)
17. Lyon	2,718 (0.64%)	2,532 (0.63%)	3,112 (0.64%)
18. Nuremberg	2,308 (0.55%)	2,210 (0.55%)	2,542 (0.52%)
19. Dusseldorf	1,944 (0.46%)	1,849 (0.46%)	2,174 (0.45%)
20. Karlsruhe	1,841 (0.44%)	1,732 (0.43%)	2,190 (0.45%)
21. St. Gallen	1,812 (0.43%)	1,722 (0.43%)	2,080 (0.43%)
22. Mulhouse	1,800 (0.43%)	1,648 (0.41%)	2,401 (0.49%)
23. Haguenau	1,469 (0.35%)	1,365 (0.34%)	1,859 (0.38%)
24. Saint-Louis	1,464 (0.35%)	1,347 (0.33%)	1,865 (0.38%)
25. Lorrach	1,415 (0.33%)	1,316 (0.33%)	1,683 (0.35%)

△ Lieu de résidence des utilisateurs et utilisatrices de www.infobest.eu en 2022, carte (en haut) et tableau (en bas)

Le télétravail transfrontalier dans la région du Rhin supérieur

L'exercice d'une activité salariée depuis le domicile (télétravail ou homeoffice) est une nouvelle forme de travail qui a fait son entrée dans presque tous les secteurs. Les mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19 ont encore renforcé une tendance au télétravail qui préexistait. Les avantages du télétravail sont évidents : meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, économies de coûts et de temps, réduction des émissions polluantes grâce à la suppression des trajets, augmentation de la productivité et de la satisfaction des salarié·e·s, etc. En conséquence de la pandémie de Covid-19, le télétravail s'est entre-temps solidement établi comme forme de travail moderne et est devenu incontournable.

Parallèlement on observe une tendance à la dématérialisation croissante, à la flexibilisation et au décloisonnement des relations de travail vers un télétravail complètement indépendant du lieu. Dans ce cadre, le travail peut, par exemple, s'exercer en déplacement, dans les transports, dans un espace de coworking ou dans d'autres lieux équipés de moyens de communication adéquats. Les personnes concernées peuvent ainsi travailler depuis n'importe quel endroit (y compris dans un autre pays que leur pays de résidence, ce qu'on appelle workation). Le télétravail peut s'effectuer partiellement ou entièrement à domicile. Dans le cas du travail entièrement mobile, les salarié·e·s ne disposent souvent pas (ou plus) d'un espace de travail permanent dans l'entreprise.

Ces évolutions n'ont évidemment pas épargné la région franco-germano-suisse du Rhin supérieur. Dans le contexte de la fermeture des frontières lors de la pandémie de Covid-19, beaucoup de travailleurs et travailleuses frontalier·e·s étaient même contraint·e·s au télétravail dans leur État de résidence. Par ailleurs, les frontalier·e·s sont souvent obligé·e·s de faire un long trajet pour se rendre sur leur lieu de travail et le télétravail est donc particulièrement intéressant pour eux. Bien qu'il n'existe pas encore de droit légal au homeoffice en Allemagne, en France et en Suisse, une

forme de travail hybride s'est entre-temps développée, à savoir des périodes de télétravail en alternance avec d'autres sur place dans l'entreprise.

Dans les régions frontalières disposant d'un marché de l'emploi transfrontalier, comme c'est le cas dans la région du Rhin supérieur, le télétravail des frontalier·e·s dans leur pays de résidence revêt une dimension transfrontalière ou internationale supplémentaire et pose donc de grands défis. Les rapports de travail des frontalier·e·s sont certes déjà des rapports de travail internationaux, car le lieu de travail habituel dans l'entreprise de l'employeur ou de l'employeuse et le domicile des salarié·e·s sont situés dans des États différents. Toutefois, le lieu de travail habituel des frontalier·e·s dit classiques qui font la navette chaque jour ou chaque semaine se trouve en général dans l'État d'emploi.

Si les travailleurs et travailleuses frontalier·e·s travaillent (également) depuis leur domicile dans le cadre du télétravail, un lieu de travail supplémentaire dans l'État de résidence vient donc s'ajouter à l'ancien lieu de travail dans l'État d'emploi - auparavant, ils ou elles ne travaillaient généralement pas dans leur État de résidence. Le fait que les travailleurs ou travailleuses exercent leur activité sur deux lieux de travail dans des États différents a pour conséquence que différents systèmes juridiques se rencontrent et qu'il faut déterminer quel est l'État dont la législation s'applique. Le travail transfrontalier en télétravail soulève donc des questions de droit international du travail, de droit européen de la sécurité sociale et de droit fiscal international.

Les questions qui nous parviennent sont le plus souvent liées à la question du droit de la sécurité sociale applicable au travail transfrontalier à domicile. Dans la mesure où les travailleurs et travailleuses frontalier-e-s, en plus de leur activité classique dans l'État d'emploi, travaillent également en partie à domicile dans leur État de résidence, on considère généralement qu'il s'agit d'un cas de travail dans plusieurs États au sens de l'article 13, paragraphe 1, du règlement 883/2004 (pluriactivité). L'article 13 paragraphe 1 point a) du règlement 883/2004 en relation avec l'article 14 paragraphe 8 du règlement 987/2009 prévoit que dès que le télétravail est exercé habituellement à 25 % ou plus dans l'État de résidence, le droit de la sécurité sociale de l'État de résidence s'applique en principe. Actuellement, des dispositions spéciales sont encore en vigueur jusqu'au 30 juin 2023 afin d'éviter un changement du droit de la sécurité sociale applicable même en cas d'augmentation du télétravail dans l'État de résidence. Il reste à espérer que les États se mettent d'accord sur un accord administratif multilatéral d'ici le second semestre 2023 afin de permettre plus de 25 % de télétravail dans l'État de résidence.

Le télétravail exercé dans un contexte transfrontalier a en outre diverses implications fiscales. Après l'expiration des accords temporaires dus à la pandémie de Covid-19, les conventions de double imposition s'appliquent à nouveau dans la plupart des cas. Dans ce cadre, la première question qui se pose est de savoir si le télétravail exercé dans l'État de résidence est susceptible de créer un établissement stable. En outre, on peut se demander quel est l'effet du télétravail dans l'État de résidence sur la qualité de frontalier-e et, plus généralement, sur la répartition du droit d'imposition entre l'État de résidence et l'État d'emploi. Il convient d'éviter une répartition de l'impôt qui serait lourde sur le plan administratif. A long terme, une répartition adéquate des droits d'imposition devrait être trouvée.

Sur la base de nos demandes, nous constatons que les implications du travail transfrontalier à domicile dans le domaine du droit du travail international ne sont que peu connues des employeurs et employeuses et des salarié-e-s concerné-e-s. Dans le cadre du droit du travail international, le travail transfrontalier exercé à domicile soulève des questions relatives au tribunal compétent et au droit applicable au contrat de travail. Dans ce contexte, la difficile question de l'applicabilité des lois de police de l'État de résidence et de l'État d'activité se pose également.

Enfin, le télétravail dans un contexte transfrontalier peut également avoir d'autres implications, par exemple dans le domaine du droit de la protection des données.

L'exercice d'une activité salariée depuis le domicile dans un contexte transfrontalier est une relation de travail internationale complexe qui implique une charge administrative plus importante pour les salarié-e-s et les employeurs et employeuses.

Cela ne devrait toutefois pas empêcher les employeurs et employeuses de permettre aux travailleurs et travailleuses frontalier-e-s de télétravailler depuis leur domicile dans un cadre transfrontalier. Il convient en particulier d'éviter toute discrimination des frontalier-e-s par rapport aux autres employé-e-s.

INFOBEST PALMRAIN, un lieu de rencontre pour parler des enjeux transfrontaliers

Les locaux d'INFOBEST PALMRAIN ont été, durant l'année 2022, le point de rencontre de plusieurs délégations venues s'informer ou échanger autour des enjeux transfrontaliers présents dans notre région.

Monsieur Rapp, secrétaire d'État au ministère de l'Économie, du Travail et du Tourisme du Land de Bade-Wurtemberg, s'est ainsi rendu au Palmrain le mercredi 13 avril. L'équipe sur place était accompagnée de Monsieur Adrian, conseiller d'Alsace et Président d'INFOBEST PALMRAIN, et de Monsieur Boes, représentant le Regierungspräsidium Freiburg, pour présenter les missions de l'instance ainsi que le projet Maison service Rhin supérieur visant à les renforcer et rappeler toute l'importance d'INFOBEST dans le quotidien des habitant-e-s de la région des 3 Frontières.

Dans le cadre du Netzwerkanlass beider Basel du mercredi 17 août se sont réuni-e-s des élu-e-s nationaux et régionaux ainsi que des représentant-e-s de l'administration des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Leur journée a été conclue par une visite d'INFOBEST PALMRAIN, durant laquelle Monsieur Adrian et Marc Borer, chargé de mission suisse, ont pu présenter les missions de l'instance. Un buffet dînatoire proposé sur la plate-forme du Palmrain paracheva ensuite cette journée de rencontre suisse.

Le mercredi 5 octobre, l'équipe présente au Palmrain (voir aussi l'article p. 21) a eu le plaisir de recevoir une visite diplomatique. Monsieur Balzaretto, ambassadeur de Suisse en France, et Monsieur Seger, ambassadeur de Suisse en Allemagne, ont en effet pris le temps lors de leur tour à vélo à travers le triangle franco-germano-suisse de s'arrêter au seul service public trinational d'information et de conseil pour un bref échange avec l'équipe. Les défis et les perspectives de l'activité de conseil transfrontalier ont été abordés lors des entretiens.



Photo : Thorsten Wrobel, LK Lörrach



Les ambassadeurs de Suisse en France et en Allemagne en visite à INFOBEST PALMRAIN

Début octobre, l'équipe d'INFOBEST PALMRAIN a eu le plaisir de recevoir une visite diplomatique. Lors de leur tour à vélo à travers le triangle franco-germano-suisse, les ambassadeurs de Suisse en France, Roberto Balzaretto, et en Allemagne, Paul Seger, se sont arrêtés au seul service public trinational d'information et de conseil pour un bref échange avec l'équipe. Le thème principal abordé était les défis et les perspectives de l'activité de conseil transfrontalier.

"En route avec la Suisse"

C'est sous cette devise que l'ambassadeur Roberto Balzaretto a parcouru en 2022 à vélo, en plusieurs étapes, différentes régions de France afin de renforcer les relations de voisinage entre la Suisse et la France ainsi que celles entre la Suisse et l'Union Européenne. Le 5 octobre 2022, il a été rejoint par son homologue en poste à Berlin, Paul Seger, par les consuls généraux suisses Philippe Crevoisier, de Strasbourg, et Urs Schnider, de Stuttgart, ainsi que par la présidente du Regierungspräsidium de Freiburg, Bärbel Schäfer. Le

trajet a conduit les cyclistes dans la région des 3 Frontières, où une halte a été faite à INFOBEST PALMRAIN.

Échange au niveau trinational

Une fois sur place, les diplomates ont pu se faire une idée de l'activité de conseil transfrontalier d'INFOBEST PALMRAIN. Daniel Adrian, président de l'instance trinationale jusqu'à fin 2022, a souligné l'importance d'INFOBEST pour les citoyen·ne·s et l'économie aux niveaux régional et suprarégional. Bärbel Schäfer a ensuite présenté l'idée de projet "Maison Service Rhin supérieur", qui devrait permettre de renforcer le réseau INFOBEST à l'avenir et d'élargir son offre de services. Enfin, Marc Borer, chargé de mission suisse d'INFOBEST PALMRAIN, a fait part des défis auxquels il est confronté dans son travail quotidien d'information et de conseil. L'un des principaux points qu'il a évoqué est le manque d'interlocuteur·trice·s auprès des autorités nationales. Les difficultés à obtenir des informations suffisamment à l'avance pour les usager·e·s sur des changements de législation ou sur de nouvelles situations existaient déjà avant la pandémie de Covid-19 et se sont renforcés depuis. Et c'est justement lors de la pandémie qu'INFOBEST PALMRAIN s'est avérée une fois de plus indispensable pour transmettre des informations fiables et multilingues aux habitant·e·s de la région des 3 Frontières.

Après 1h d'échange, les ambassadeurs Roberto Balzaretto et Paul Seger ont à nouveau enfourché leurs vélos et ont repris la route en direction de Bâle.



△ Une partie des personnes présentes au Palmrain avec l'équipe d'INFOBEST (de gauche à droite) : Daniel Adrian, Christiane Andler, Philippe Crevoisier, Paul Seger, Julien Kurtz, Roberto Balzaretto, Marc Borer, Marcus Schick, Bärbel Schäfer, Urs Schnider.
Photo : Thorsten Wrobel, LK Lörrach

L'avis des usager·e·s

Ich danke Ihnen bestens für Ihre prompten, ausführlichen sowie klar hilfreichen Erläuterungen und Hinweise in dieser Sache.

Merci beaucoup pour toutes ces informations. C'est vraiment super. Je recommanderai sans hésitation Infobest à mon entourage.

**Haben Sie herzlichen Dank für Ihre genauen und sachlichen Auskünfte!
Für Ihre kompetenten und schnellen Auskünfte haben Sie vielen Dank!
Gerne komme ich auf Ihre Hilfen wieder zurück und bedanke mich für diese sinnvolle Einrichtung,**

Merci beaucoup pour toutes ces précieuses informations. Toujours aussi réactive et efficace. Que du bonheur.

Vielen Dank für Ihre rasche Antwort. Damit haben Sie mir in der Tat sehr geholfen. Jetzt weiss ich, wie ich weiter vorgehen muss.

Es ist wirklich toll, dass es Ihre Informationsstelle gibt.

**1000 Dank!!
Das ist wirklich ein super Service! Sie sind toll!**

Yes! Thank you very much for your help! We really appreciate that you provided us with all the help we have asked for, it's very nice of you!

Schnelle, präzise, sachkompetente Antwort und dazu noch eine Empfehlung - recht herzlichen Dank für Ihre umgehende Rückmeldung.

*Solch einen vorbildlichen Umgang mit Bürger*innenanfragen würde ich mir von allen öffentlichen Stellen wünschen!*

Encore une fois tous mes remerciements pour votre aide précieuse dans l'interprétation de ces courriers Allemands.

**Vielen herzliche Dank für das nette sehr informative Telefonat gestern.
Ich war schon am verzweifeln, da bekam ich Sie genau zur richtigen Zeit ans Telefon :)**

Je vous remercie pour toutes ces précieuses informations qui m'aideront dans mes démarches à venir.

Ganz lieben Dank für Ihre grossartige Hilfe und die vielen, wertvollen Informationen am Telefon wie auch jetzt per Mail. Sie haben mir damit sehr geholfen meine Situation und mögliche Optionen jetzt wie langfristig zu analysieren und eine sinnvolle Entscheidung zu treffen. Es ist wirklich toll, dass es Ihre Informationsstelle gibt. Ein weiteres Kompliment möchte ich Ihnen und dem Infobest Team auch von meiner Tochter geben, welche letztens auch einen Termin für Klärung grenzüberschreitender Fragen hatte.

Un grand MERCI pour votre aimable collaboration et les liens pour accéder à la documentation nécessaire. Ceci me permet de la distribuer parmi nos membres pour connaissance. Je vous remercie encore une fois sincèrement.

Vielen Dank für Ihr ausführliches Email und Ihre Informationen. Gerne komme ich wieder auf Sie zu bei anderer Gelegenheit.

**Merci beaucoup pour vos recherches, vos explications et votre aide.
C'est très agréable de pouvoir bénéficier d'un interlocuteur de cette qualité.
Tout est maintenant clair pour moi et je vous en suis très reconnaissant.**

*Vielen Dank für die ausführlichen und vollständigen Informationen.
Vielen Dank für Ihre schnelle Antwort und Hilfe, bei Fragen werde ich Sie wieder kontaktieren.*

Merci beaucoup pour le temps que vous avez pris pour rédiger votre réponse qui est très exacte et nous aide énormément! Malheureusement sur le net tout n'est pas toujours bien clair. Je me permets par ce biais de vous poser une autre question...

Travail de communication d'INFOBEST PALMRAIN

Comme l'année précédente, les activités de communication et de relations publiques de l'instance de conseil trinationale ont pu être renforcées et développées. En 2022, l'accent a surtout été mis sur la refonte structurelle et fonctionnelle du site internet INFOBEST www.infobest.eu. A cet égard, INFOBEST PALMRAIN a joué un rôle de leader au sein du réseau (voir article p. 14). Mais d'autres projets ont également été menés à bien.

Charte graphique et linguistique

Dans le cadre de la refonte du site internet, le service de communication a développé, en concertation avec le réseau, des méthodes d'écriture et de présentation uniformes des textes INFOBEST. Les objectifs sont une présentation extérieure uniforme et professionnelle, un langage précis et une meilleure lisibilité des textes. Concrètement, il s'agit par exemple de formulations inclusives, de l'orthographe correcte des dates et des chiffres, de la mise en forme des termes non traduits dans la langue d'origine ou de l'insertion de liens hypertextes. Tout cela a été rassemblé dans un guide pour l'allemand et le français, qui est un outil pratique à la disposition des collaborateurs et collaboratrices du réseau INFOBEST.

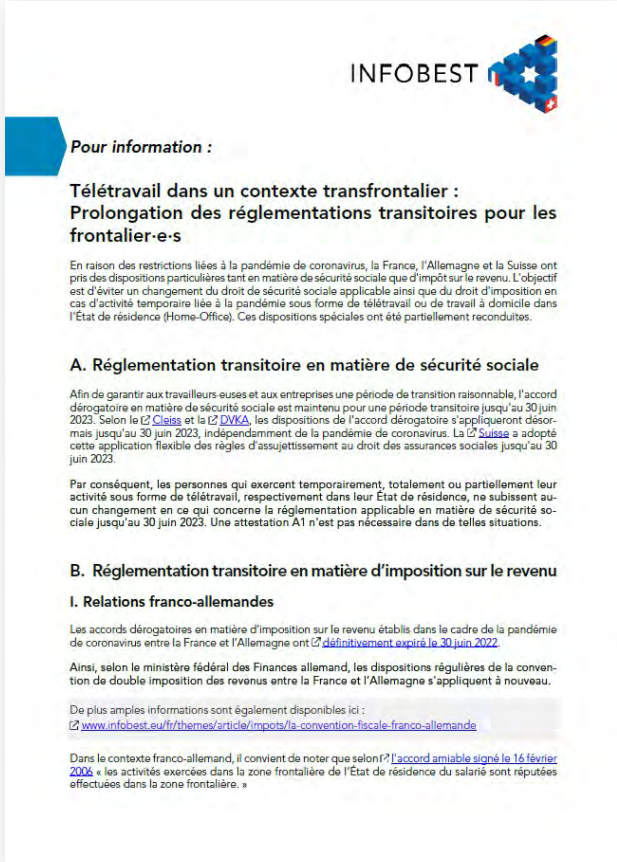
Brochures

L'année précédente, un inventaire des fiches d'information et des brochures avait déjà été réalisé, afin d'identifier quelles publications devaient être actualisées, mises au format numérique ou ne plus être éditées.

Sur cette base, six fiches d'information différentes ont pu être actualisées et entièrement intégrées dans le site internet en 2022. Étant donné que les fiches en question contenaient de nombreux liens vers des sites internet externes, cette démarche était non seulement actuelle, mais également judicieuse d'un point de vue fonctionnel.

D'autres brochures, comme celle consacrée au recouvrement des pensions alimentaires en Suisse ou sur la caisse de pension suisse, sont souvent demandées sous leur forme imprimée et en ligne et ont donc été rééditées. A cette occasion, INFOBEST PALMRAIN a revu la mise en page utilisée jusqu'à présent, ce qui améliore la clarté des brochures et la reconnaissance des INFOBESTs. Cette mise en page sert depuis lors de modèle pour d'autres brochures.

En raison du besoin de conseil sur la thématique du télétravail, INFOBEST PALMRAIN a également élaboré une toute nouvelle fiche d'information sur les réglementations relatives au télétravail dans le contexte franco-germano-suisse. Cette fiche a été continuellement adaptée aux nouvelles réglementations et est disponible en ligne pour les usager-e-s.



The image shows a page from an INFOBEST brochure. At the top right is the INFOBEST logo, which consists of the word 'INFOBEST' in a blue sans-serif font next to a blue cube-like graphic made of smaller cubes. Below the logo, there is a blue arrow pointing right, followed by the text 'Pour information :'. The main title of the brochure is 'Télétravail dans un contexte transfrontalier : Prolongation des réglementations transitoires pour les frontalier-e-s'. Below the title is a paragraph of text explaining the context: 'En raison des restrictions liées à la pandémie de coronavirus, la France, l'Allemagne et la Suisse ont pris des dispositions particulières tant en matière de sécurité sociale que d'impôt sur le revenu. L'objectif est d'éviter un changement du droit de sécurité sociale applicable ainsi que du droit d'imposition en cas d'activité temporaire liée à la pandémie sous forme de télétravail ou de travail à domicile dans l'Etat de résidence (Home-Office). Ces dispositions spéciales ont été partiellement reconduites.' Below this are two main sections: 'A. Réglementation transitoire en matière de sécurité sociale' and 'B. Réglementation transitoire en matière d'imposition sur le revenu'. Section A includes a sub-section 'I. Relations franco-allemandes' and mentions 'l'accord dérogatoire en matière de sécurité sociale est maintenu pour une période transitoire jusqu'au 30 juin 2023'. Section B also includes a sub-section 'I. Relations franco-allemandes' and mentions 'les dispositions régulières de la convention de double imposition des revenus entre la France et l'Allemagne s'appliquent à nouveau'. At the bottom, there is a note: 'Dans le contexte franco-allemand, il convient de noter que selon l'accord amiable signé le 16 février 2020, les activités exercées dans la zone frontalière de l'Etat de résidence du salarié sont réputées effectuées dans la zone frontalière.'

△ La brochure d'information d'INFOBEST PALMRAIN consacrée au télétravail transfrontalier

Travail avec les médias

Dans le cadre de la mise à jour de la liste de diffusion d'INFOBEST PALMRAIN auprès de la presse et des médias, qui a pris la forme d'une brève enquête, des contacts ont été pris avec les interlocuteurs et interlocutrices compétent-e-s. A cette occasion, INFOBEST PALMRAIN a pu se présenter de manière ciblée. Un journal régional français a même contacté INFOBEST PALMRAIN avec une idée de projet qui sera développée dans les semaines à venir.

Comme les années précédentes, INFOBEST PALMRAIN a également fait l'objet de quelques articles de presse.

SRF
Samstag, 23. Juli 2022

Beratung über drei Länder

Grenzgänger hadern weiterhin mit Homeoffice-Regeln

Rund 60'000 Grenzgängerinnen und Grenzgänger leben im Raum Basel. Für sie gibt es eine spezielle Anlaufstelle. Besonders viele Fragen betreffen aktuell die Regelungen zum Homeoffice.

Sie ist in einem alten Zollhaus untergebracht, knapp einen Kilometer von Basel entfernt auf französischem Boden: die Beratungsstelle «Infobest Palmrain». Beraterinnen und Berater aus Frankreich, Deutschland und aus der Schweiz arbeiten hier. Sie beantworten seit rund 30 Jahren pro Jahr um die 5000 Fragen zum Leben im Dreiland, bringen mit ihrer Arbeit Licht in den Dschungel von Gesetzen, Bestimmungen und trinationalen Abmachungen.

«Die meisten Fragen, die uns gestellt werden, kommen von Grenzgängern. Zum Beispiel: In welchem Land muss ich Steuern zahlen? Oder: Wo bin ich jetzt versichert», schildert der Schweizer Vertreter der Beratungsstelle, Marc Borer. Häufig seien es aber auch sehr persönliche Fragen und Anliegen, die an die Beraterinnen und Berater herangetragen werden.

△ *Le chargé de mission suisse, Marc Borer, a présenté le travail d'INFOBEST dans le cadre d'une série estivale de la radio SRF1 intitulée « Construire des ponts ».*

En complément du reportage audio qui a été diffusé plusieurs fois, le site srf.ch a publié un article en bonne place sur sa page d'accueil.

Interaction entre les différents canaux

Le 25 avril 2022, INFOBEST PALMRAIN a pu rouvrir ses portes à la clientèle de passage, alors qu'en raison de la pandémie, elle n'était accessible que par courriel, téléphone ou formulaire de contact, ou sur place uniquement sur rendez-vous. Cet exemple illustre bien les différents canaux utilisés par INFOBEST PALMRAIN pour sa communication externe - pour autant que cela soit pertinent pour les objectifs visés. Au printemps 2022, l'objectif était d'informer un public aussi large que possible sur l'ouverture, les heures de consultation et les possibilités de contact, et de présenter à cette occasion une nouvelle fois l'offre de services d'INFOBEST PALMRAIN.

INFOBEST PALMRAIN a annoncé la réouverture sans rendez-vous via son site internet dans la rubrique "Actualités" ainsi que dans l'édition de mars/avril 2022 de son bulletin d'information. Un communiqué de presse sur l'ouverture sans rendez-vous a également été envoyé aux partenaires cofinanceurs ainsi qu'aux médias locaux et régionaux. Par conséquent, l'information était également disponible sur le site internet de la Préfecture du Haut-Rhin, sur les comptes Twitter- et Facebook de la Regio Basiliensis ainsi que dans la Badische Zeitung. Un affichage sur place informait en outre de l'ouverture prochaine sans rendez-vous et des possibilités de contact.

Un concept de communication pour INFOBEST PALMRAIN

Les relations publiques et la communication décrites ici, composées de méthodes éprouvées mais également de nouvelles approches, sont continuellement intégrées dans un concept de communication global. Le travail de communication et de relations publiques d'INFOBEST PALMRAIN doit être présenté de manière transparente en interne et vis-à-vis des partenaires de cofinancement. Cela doit permettre de rendre les processus reproductibles et, en fin de compte, d'assurer la pérennité des connaissances et des expériences accumulées.

Le réseau INFOBEST développe le projet de Maison service Rhin supérieur

Les instances INFOBEST ont travaillé pour la deuxième année consécutive sur l'idée de projet Maison service Rhin supérieur visant à renforcer et à développer leur réseau afin de le rendre à l'avenir apte à agir dans un environnement complexe et dynamique. Grâce à une méthode de travail plus efficace, au développement de nouveaux services de conseil numérique, à la coordination et à l'amélioration de la communication au sein et du réseau INFOBEST, ce dernier devrait pouvoir à l'avenir répondre aux exigences et aux besoins des citoyen·ne·s.

Mise en œuvre concrète de trois piliers

Les tâches principales du projet devraient être mises en œuvre dans les trois piliers suivants : "One Stop Agency" (aide à la demande numérique) ; coordination et communication ; numérisation. Afin de discuter de leur contenu et de leur valeur ajoutée, trois ateliers numériques ont été organisés au début de l'année.

Trois réunions de travail virtuelles ont suivi ces ateliers. Durant ces réunions, le professeur Beck de l'université de Kehl a tout d'abord présenté l'idée d'INFOBEST en tant que "One Stop Agency" d'un point de vue scientifique avant que le Regierungspräsidium Freiburg, représenté par Monsieur Schüle, présente un premier plan financier du projet. Les personnes intéressées par le projet ont alors pu discuter des possibilités de l'élargir et de coopérer avec d'autres institutions transfrontalières comme le Centre Européen de la Consommation, l'association Frontaliers Grand Est et la MOSA (Maison ouverte des services pour l'Allemagne).

Recrutement de partenaires pour le projet trinational

Vers la fin de l'année, il s'agissait d'obtenir les accords de participation des différent·e·s partenaires d'Allemagne, de France et de Suisse. Pour les acteurs locaux ou actrices locales, régionaux ou régionales et nationaux ou nationales, il s'agissait également de décider s'ils ou elles souhaitaient être des partenaires financier·e·s ou associé·e·s. En plus des réunions générales, des entretiens bilatéraux ont été organisés de part et d'autre des frontières afin de clarifier les dernières questions et de lever les éventuelles réticences au projet.

Les prochaines étapes

Sur la base des engagements des partenaires, l'année 2023 sera consacrée à l'élaboration d'un plan de financement définitif. Après que la proposition succincte ait été adressée au secrétariat Interreg au mois d'août 2022, les partenaires du projet et les INFOBESTs devront également rédiger la proposition complète Interreg en étroite collaboration avec le secrétariat Interreg et sous la direction du Regierungspräsidium Freiburg en tant que futur porteur de projet. En cas d'approbation par le programme, le projet pourrait démarrer au plus tôt à l'automne 2023.

Les partenaires cofinanceurs en 2022

France

État français
Région Grand Est
Collectivité européenne d'Alsace
Communauté d'agglomération
Saint-Louis Agglomération
Communauté d'agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération
Communauté de Communes
Sundgau

Allemagne

Land du Bade-Wurtemberg
Landkreis Lörrach
Ville de Lörrach
Ville de Rheinfelden (Baden)
Ville de Weil am Rhein
RegioGesellschaft
Schwarzwald-Oberrhein
Regionalverband
Hochrhein-Bodensee

Suisse

Canton de Bâle-Campagne
Canton de Bâle-Ville
Canton de Soleure
Commune d'Allschwil
Commune de Bettingen
Commune de Binningen
Commune de Dornach
Commune de Riehen
Ville de Liestal
Ville de Rheinfelden
Arbeitgeberverband Basel
Regio Basiliensis

Le financement est assuré par les partenaires français, suisses et allemands à hauteur d'un tiers par pays.

L'équipe des permanent·e·s en 2022



Christiane Andler
Assistante



Marc Borer
Chargé de mission suisse



Felicia Herr
Chargée de communication



Christine Journot-Seiffge
Chargée de mission française
(50 %)



Julien Kurtz
Chargé de mission français



Marcus Schick
Chargé de mission allemand



Mentions légales

Rédaction et traduction :


Christiane Andler
Marc Borer
Felicia Herr
Christine Journot-Seiffge
Julien Kurtz
Marcus Schick


Conception graphique :


Marc Borer


INFOBEST  PALMRAIN


Palmrain, F-68128 Village-Neuf
www.infobest.eu
palmrain@infobest.eu

Tél.  03 89 70 13 85

Tél.  07621 750 35

Tél.  061 322 74 22

Fax  03 89 69 28 36

Fax  061 322 74 47

Textes et photos © INFOBEST PALMRAIN



ETB Eurodistrict Trinationnal de Bâle
TEB Trinationnalis Eurodistrict Bâse

Dans le cadre de la coopération entre les deux instances, le modèle du présent rapport est mis à disposition de l'ETB pour son utilisation propre.